

FINANCES**Compte de gestion du receveur 2014**

Budget principal

Budget annexe d'assainissement

Budget annexe du chauffage urbain

Budget annexe de la restauration municipale

Budget annexe de l'aide à domicile

Budget annexe du centre médico psycho-pédagogique

Budget annexe du service de soins infirmiers à domicile

Budget annexe du cinéma municipal le Luxy

Budget annexe du service public d'élimination des déchets

EXPOSE DES MOTIFS

Les comptes de gestion sont établis par le Trésorier Municipal qui est en charge de l'encaissement des recettes communales et du paiement des dépenses ordonnancées par l'exécutif local.

Le compte de gestion retrace les flux de recettes et de dépenses effectivement réalisées au cours de l'exercice budgétaire et doit concorder avec le compte administratif 2014, approuvé lors de la même séance, qui retrace l'ensemble des recettes et des dépenses de l'exercice.

Compte de gestion Budget principal

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un excédent global de clôture de 6 971 454,76 euros.

Compte de gestion Budget annexe d'assainissement

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un excédent global de clôture de 5 112 807,32 euros.

Compte de gestion Budget annexe du chauffage urbain

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un excédent global de clôture de 404 817,57 euros.

Compte de gestion Budget annexe de la restauration municipale

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un excédent global de clôture de 1 868 euros.

Compte de gestion Budget annexe de l'aide à domicile

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un résultat global de clôture à zéro.

Compte de gestion Budget annexe du centre médico psycho-pédagogique

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un résultat global de clôture à zéro.

Compte de gestion Budget annexe du service de soins infirmiers à domicile

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un résultat global de clôture à zéro.

Compte de gestion Budget annexe du cinéma municipal le Luxy

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un excédent global de clôture de 183 567,18 euros.

Compte de gestion Budget annexe du service public d'élimination des déchets

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un excédent global de clôture de 39 880,52 euros.

Je vous demande donc d'arrêter les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes d'assainissement, du chauffage urbain, de la restauration municipale, de l'aide à domicile, du centre médico psycho-pédagogique, du service de soins infirmiers à domicile, du cinéma municipal le Luxy et du service public d'élimination des déchets.

NB : pour des mesures pratiques, les comptes de gestion ne sont pas annexés au présent exposé. Ils sont à la disposition des conseillers municipaux qui le souhaitent le soir du Conseil municipal.

FINANCES

B) Compte de gestion du receveur 2014

Budget principal

Budget annexe d'assainissement

Budget annexe du chauffage urbain

Budget annexe de la restauration municipale

Budget annexe de l'aide à domicile

Budget annexe du centre médico psycho-pédagogique

Budget annexe du service de soins infirmiers à domicile

Budget annexe du cinéma municipal le Luxy

Budget annexe du service public d'élimination des déchets

LE CONSEIL,

sur la proposition de Monsieur Mehdy Belabbas, adjoint au Maire, rapporteur,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-31 et L.2343-1,

vu les comptes de gestion présentés par Monsieur le Trésorier Municipal,

DELIBERE

par 33 voix pour et 10 abstentions

ARTICLE 1 : ARRETE le compte de gestion de la commune retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2014, lequel fait apparaître un déficit de clôture d'investissement de 1 384 880,09 euros et un excédent de clôture de fonctionnement de 8 356 334,85 euros soit un excédent global de 6 971 454,76 euros et CONSTATE que le compte de gestion du budget Ville de l'exercice 2014 est conforme au compte administratif 2014.

ARTICLE 2 : ARRETE le compte de gestion du budget annexe d'assainissement retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2014, lequel fait apparaître un excédent de clôture d'investissement de 3 788 203,48 euros et un excédent de clôture de fonctionnement de 1 324 603,84 euros soit un excédent global de 5 112 807,32 euros et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe d'assainissement de l'exercice 2014 est conforme au compte administratif 2014.

ARTICLE 3 : ARRETE le compte de gestion du budget annexe du chauffage urbain retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2014, lequel fait apparaître un excédent de clôture d'investissement de 405 937,98 euros et un déficit de clôture de fonctionnement de 1 120,41 euros soit un excédent global de 404 817,57 euros et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe du chauffage urbain de l'exercice 2014 est conforme au compte administratif 2014.

ARTICLE 4 : ARRETE le compte de gestion du budget annexe de la restauration retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2014, lequel fait apparaître un déficit de clôture d'investissement de 740,72 euros et un excédent de clôture de fonctionnement de 2 608,72 euros soit un excédent global de 1 868 euros et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe de la restauration de l'exercice 2014 est conforme au compte administratif 2014.

ARTICLE 5 : ARRETE le compte de gestion du budget annexe d'aide à domicile retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2014, lequel fait apparaître un résultat équilibré entre les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe d'aide à domicile de l'exercice 2014 est conforme au compte administratif 2014.

ARTICLE 6 : ARRETE le compte de gestion du budget annexe du centre médico psycho-pédagogique retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2014, lequel fait apparaître un résultat équilibré entre les dépenses et les recettes des sections d'investissement et de fonctionnement et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe du centre médico psycho-pédagogique de l'exercice 2014 est conforme au compte administratif 2014.

ARTICLE 7 : ARRETE le compte de gestion du budget annexe du service de soins infirmiers à domicile retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2014, lequel fait apparaître un résultat équilibré entre les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe du service de soins infirmiers à domicile de l'exercice 2014 est conforme au compte administratif 2014.

ARTICLE 8 : ARRETE le compte de gestion du budget annexe du cinéma municipal le Luxy retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2014, lequel fait apparaître un excédent de clôture d'investissement de 183 567,18 euros et un résultat de clôture de fonctionnement à zéro soit un excédent global de clôture de 183 567,18 euros et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe du cinéma municipal le Luxy de l'exercice 2014 est conforme au compte administratif 2014.

ARTICLE 9 : ARRETE le compte de gestion du budget annexe du service municipal d'élimination des déchets retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2014, lequel fait apparaître un excédent de clôture d'investissement de 39 880,52 euros et un résultat de clôture de fonctionnement à zéro soit un excédent global de clôture de 39 880,52 euros et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe du service municipal d'élimination des déchets de l'exercice 2014 est conforme au compte administratif 2014.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 17 AVRIL 2015

RECU EN PREFECTURE

LE 17 AVRIL 2015

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 10 AVRIL 2015